

Déclarant en douane

RNCP37632 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	311p
Formacode(s)	31859
Code(s) ROME	N1202
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	31/05/2023
Date d'échéance	31/05/2028

Certificateur(s)

AFTRAL · SIRET : 30540504500017

SCHOLAR FAB ORGANISATION · SIRET : 44492238900010

Partenaires habilités

5 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 4 à former et organiser l'évaluation et 1 à organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
AFTRAL	30540504500603	Organiser l'évaluation
AFTRAL	30540504501155	Former et organiser l'évaluation
AFTRAL ISTELE HAVRE	30540504502575	Former et organiser l'évaluation
SUCCESS FORMATION	95169463700012	Former et organiser l'évaluation
SUCCESS FORMATION	95169463700038	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Cette certification valide les compétences du déclarant en douane dans l'encadrement de la circulation de la marchandise à l'échelle internationale qu'elle soit à l'exportation ou à l'importation. Afin qu'il se charge de toutes les formalités douanières et sanitaires réglementaires exigées lors de l'envoi, du transit et de la réception d'une marchandise.

Son rôle consiste donc à :

- Effectuer les formalités administratives et déclaratives, vérifier la conformité et la recevabilité des dossiers : documents commerciaux, certificats sanitaires, attestations diverses (origine, normes, contrats de transport, assurance...)
- Assurer la liaison entre le client et l'instance officielle en charge des douanes
- Vérifier l'intégrité physique du bien exporté ou importé
- Encadrer les contrôles lors de procédures en douane.

Tout au long de la procédure, le déclarant en douane tient informé le client de l'avancée de la livraison et des blocages éventuels.

ACTIVITÉS VISÉES

Etablir les formalités douanières pour le compte du client dans le respect de la réglementation en vigueur.

Conseiller le client dans le dédouanement de sa marchandise

Gérer les litiges en collaboration avec le responsable du service douane

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences attestées :

- Analyser les documents reçus du client et/ou du service exploitation en vue de confirmer la recevabilité du dossier, notamment en vérifiant l'existence d'un mandat de représentation.
- Identifier l'espèce tarifaire, l'origine de la marchandise préférentielle ou non préférentielle, la valeur et les éléments déclaratifs associés (CANA, CACO, DTP, codes documents...) en vue d'établir la déclaration en douane.
- Préparer, saisir, stocker et valider la déclaration (déclaration en douane et/ou déclaration de transit) dans les applicatifs douaniers dédiés pour donner un régime douanier à la marchandise.
- Identifier les sources d'information nécessaires pour effectuer la veille réglementaire, puis les analyser et les diffuser en interne et en externe
- Proposer la solution de dédouanement la plus adaptée en fonction du type de marchandises et de la réglementation applicable (régimes particuliers, fiscalité, normes, documents d'ordre public, réglementation déchets...) en s'adaptant aux différentes situations rencontrées chez le client dont des situations de handicap (troubles dys, personne à mobilité réduite...) dans un but d'optimisation douanière
- Développer une expertise douanière afin de répondre à la demande du client : questionner et détecter ses besoins en matière de dédouanement
- Analyser les éléments du dossier contentieux et appliquer le droit douanier pour identifier les recours juridiques possibles.
- Evaluer le risque douanier et informer le client des sanctions encourues pour juger de l'intérêt de contester et de déposer un recours.
- Défendre les intérêts du client et argumenter face à l'administration des douanes pour résoudre le litige.

Blocs de compétences

RNCP37632BC01 — Etablir les formalités douanières pour le compte du client dans le respect de la réglementation en vigueur

LISTE DE COMPÉTENCES

Appliquer la réglementation douanière en vigueur dans l'Union Européenne pour établir les formalités douanières incombant au statut de RDE :

- Analyser les documents reçus du client et/ou du service exploitation en vue de confirmer la recevabilité du dossier, notamment en vérifiant l'existence d'un mandat de représentation.
- Identifier l'espèce tarifaire, l'origine de la marchandise préférentielle ou non préférentielle, la valeur et les éléments déclaratifs associés (CANA, CACO, DTP, codes documents...) en vue d'établir la déclaration en douane.
- Préparer, saisir, stocker et valider la déclaration (déclaration en douane et/ou déclaration de transit) dans les applicatifs douaniers dédiés pour donner un régime douanier à la marchandise.
- Définir, en fonction du statut douanier si la marchandise est libérable ou sous contrôle du service des douanes afin d'en informer le client et les autres services de l'entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Epreuve écrite individuelle : étude de cas et évaluation de connaissances théoriques sur l'espèce tarifaire : en fonction des marchandises importées ou exportées par le client, déterminer le classement tarifaire, les règles générales d'interprétation et les notes légales utilisées.
- Epreuve écrite individuelle : étude de cas et évaluation de connaissances théoriques sur l'origine des marchandises : en fonction des conditions de fabrication des marchandises déterminer l'origine préférentielle ou non préférentielle.
- Epreuve écrite individuelle : étude de cas et évaluation de connaissances théoriques sur la valeur des marchandises : déterminer la valeur en douane, la valeur statistique et la valeur basse TVA sur les marchandises importées et exportées en respectant les règles du code des douanes de l'Union.
- Mise en situation professionnelle individuelle sur poste informatique : réaliser une déclaration en douane sur les applicatifs informatiques douaniers (Delta)
- Epreuve écrite individuelle : évaluation de connaissances théoriques sur le transit

- Epreuve écrite individuelle : rédaction de deux courriels en langue française en réponse à une demande client et à l'administration
- Epreuve individuelle écrite et orale : rédaction et soutenance d'un rapport d'activité professionnelle portant sur la réglementation douanière

RNCP37632BC02 — Conseiller le client dans le dédouanement de sa marchandise

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier les sources d'information nécessaires pour effectuer la veille réglementaire, puis les analyser et les diffuser en interne et en externe
- Proposer la solution de dédouanement la plus adaptée en fonction du type de marchandises et de la réglementation applicable (régimes particuliers, fiscalité, normes, documents d'ordre public, réglementation déchets...) en s'adaptant aux différentes situations rencontrées chez le client dont des situations de handicap (troubles dys, personne à mobilité réduite...) dans un but d'optimisation douanière
- Développer une expertise douanière afin de répondre à la demande du client : questionner et détecter ses besoins en matière de dédouanement

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Mise en situation professionnelle individuelle sur poste informatique : réaliser une déclaration en douane sur les applicatifs informatiques douaniers comportant un régime particulier ou une réglementation technique (expertise Delta)
- Epreuve écrite individuelle : étude de cas et évaluation de connaissances théoriques sur les régimes particuliers : conseiller le client sur les possibilités douanières et les formalités qui en découlent en fonction du régime particulier applicable à la marchandise.
- Epreuve écrite individuelle : évaluation de connaissances théoriques et cas pratiques sur la fiscalité : calculs des droits et taxes applicables en matière de contribution indirecte (alcool, tabac et produits pétroliers).
- Epreuve écrite individuelle : rédaction d'un courriel en langue anglaise en réponse à une demande d'un client
- Epreuve individuelle écrite et orale : rédaction et soutenance d'un rapport d'activité professionnelle portant sur le conseil au client, sur l'analyse et l'application de la veille réglementaire visant à développer l'expertise douanière.

RNCP37632BC03 — Gérer les litiges en collaboration avec le responsable du service douane

LISTE DE COMPÉTENCES

- Analyser les éléments du dossier contentieux et appliquer le droit douanier pour identifier les recours juridiques possibles.
- Evaluer le risque douanier et informer le client des sanctions encourues pour juger de l'intérêt de contester et de déposer un recours.
- Défendre les intérêts du client et argumenter face à l'administration des douanes pour résoudre le litige.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Epreuve écrite individuelle : étude de cas et évaluation de connaissances théoriques sur l'environnement juridique : à partir d'un contrôle douanier non conforme, décrivez, analysez et justifiez les actions menées dans les différentes étapes menant à la résolution du litige.
- Epreuve individuelle écrite et orale : rédaction et soutenance d'un rapport d'activité professionnelle portant sur le suivi d'un litige.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Déclarant en douane,
Déclarant en douane adjoint,
Gestionnaire administratif en douane,
Agent déclarant en douane,
Technicien gestion douanière...

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le règlement met en place le code des douanes de l'Union en fixant les règles et procédures générales applicables aux marchandises qui entrent sur le territoire douanier de l'Union européenne (UE) ou qui en sortent, et qui sont adaptées aux modèles commerciaux et aux outils de communication modernes.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 313 €
Familles professionnelles (FAP)	J4X62 — Employés administratifs et commerciaux des transports · tension 1/5 (Très faible) J5X40 — Agents d'exploitation du transport · tension 3/5 (Modérée) J5X80 — Techniciens d'exploitation et d'administration des transports · tension 4/5 (Élevée) J6X90 — Cadres des transports et du tourisme · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	5 982
Jugés difficiles à recruter	30 %
Emplois saisonniers	22 %
Familles professionnelles (FAP)	J4X62 — Employés administratifs et commerciaux des transports J5X40 — Agents d'exploitation du transport J5X80 — Techniciens d'exploitation et d'administration des transports J6X90 — Cadres des transports et du tourisme

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

PRE REQUIS POUR ACCEDER A LA CERTIFICATION (HORS VAE)

En formation en alternance :

- Être titulaire d'un diplôme ou d'un titre professionnel inscrit au RNCP de niveau 4 et avoir une expérience professionnelle d'un an minimum de préférence dans le secteur d'activité

Ou

- Être titulaire d'un niveau supérieur.

Et

- Satisfaire aux épreuves de sélection de l'établissement.

En formation continue :

- Être en poste chez un commissionnaire de transport ou un représentant en douane et avoir une expérience professionnelle, d'un an minimum dans le secteur d'activité.

Et

- Être titulaire d'un diplôme ou d'un titre professionnel inscrit au RNCP de niveau 4 minimum

Admissibilité possible en 2ème année à condition :

- Être titulaire d'un diplôme ou d'un titre professionnel inscrit au RNCP de niveau 4 minimum

Et

- Être titulaire du 1er bloc de compétences de la certification Déclarant en Douane et avoir une expérience professionnelle, dans le domaine d'activité, au minimum de 1 an

Le Président du jury (représentant de l'organisme certificateur)

2 représentants d'employeurs ou de salariés de la profession

1 représentant de l'Administration des Douanes

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 707 €
Prise en charge	Branches concernées
8 707 €	Valeur par défaut · 213 branches

Base légale

Date de décision	31/05/2023
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	31/05/2028
Date de dernière délivrance possible	31/05/2032

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2021	20	0	95 %	95 %
2020	11	0	91 %	91 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP9092

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://isteli.aftral.com/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37632/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	3 696 €
Durée	140 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	1
Organismes gestionnaires (CFA)	1
Organismes formateurs	1
Régions couvertes	1
Départements couverts	1
Organismes certifiés Qualiopi	1
Sessions	de 10/2025 à 10/2027

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	3
Montant total engagé	5 424 €
Coût moyen par dossier	1 808 €
Durée moyenne	141 h
Période	10/2023 – 06/2024
France compétences	98 %
Reste à charge titulaire	2 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.